

et où l'on demande d'être exaucé par l'intercession et les mérites des Bienheureux, se transforme en une anodine où l'on rend grâces "pour la vertu des saints" et où Dieu est prié de "nous faire imiter leurs exemples".

Le *Memento* des morts changeait de place. On le plaçait avant la consécration, afin de prévenir "l'erreur romaine d'après laquelle le Christ serait offert pour les vivants et les morts".

Au *Hanc igitur*, il ne reste rien. Le *Quam oblationem* est remplacé par une prière enchevêtrée, où se trahit la préoccupation d'éliminer tout ferment de "romanisme" concernant la doctrine de la messe.

La consécration devait aussi subir des retouches. On a soin de dire, dans une rubrique, que le ministre ne doit pas faire l'élévation de l'hostie. Quant aux paroles sacramentelles, nous savons en quel sens très restreint et purement allégorique on affectait de les prendre.

Dans les prières qui suivent, toute allusion au caractère sacrificatoire de la messe était soigneusement démarquée. Ainsi, l'on supprimait l'invocation : *Jube hæc*, c'est-à-dire : *Hostiam puram, panem sanctum*, etc. Mais on lui substituait celle-ci : "Ordonnez que nos supplications, par le ministère des saints Anges, soient portées.... en présence de votre divine Majesté."

Le *Libera nos* qui suit le *Pater* n'avait pas trouvé grâce devant les "réformateurs". De même la fraction de l'hostie et le *hæc commixtio*. Et l'on arrivait ainsi, à grandes enjambées, au *Pax Domini* qui, heureusement, n'avait rien de suspect, ce qui lui valait d'être conservé tel quel ; puis à l'*Agnus*, qui jouissait du même privilège, encore qu'il fallût les prendre "au sens historique".

Cranmer biffait, retranchait, combinait, ajoutait à sa guise et, pour un peu, cet homme perdu se serait cru inspiré du Saint-Esprit.

Cependant, il était plus facile d'inventer une liturgie fantaisiste que de la faire accepter. Le peuple ne reconnaissait plus la messe dans ces élucubrations du *Prayer-Book*. Plus d'adoration de l'hostie, plus de tabernacle, plus de vêtements liturgiques. En outre, on détruisait les autels pour mettre à leur place des tables de bois. La partie saine du clergé protesta et refusa d'accepter une pareille contrefaçon des saints rites.